

Une télésurveillance gratuite pour les aînés

C'est un sujet majeur de la vie des villages. Tenter de garder les personnes âgées dans leurs maisons, avec le confort que la vie leur doit et en toute sécurité. Certaines communes ont pris le parti d'agir dans ce sens. La première à l'avoir fait a été la commune d'Antisanti qui, grâce à un partenariat avec La Poste a pu proposer, gratuitement, puisque tout est pris en charge par le budget communal, un système de télésurveillance.

À Campi aussi, on veut favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. « C'est quand nous avons lancé notre adressage que j'ai eu l'idée, indique Ghislaine Pietri, la maire du village. J'avais reçu un petit catalogue où le dispositif était très bien expliqué par La Poste. » Ni une ni deux, le conseil municipal se prononce en faveur de la prise en charge de l'abonnement nécessaire. « Cela représente un coût de 40 € par mois et par personne, détaille-t-elle. Ce n'est pas rien puisque, pour l'instant, cela pourrait concerner quatre personnes âgées du vil-



Ghislaine Pietri est la maire de Campi.

ARCHIVES I. V

lage. » Reste maintenant à en faire la publicité. « Ce n'est pas si facile que cela, avoue Ghislaine Pietri. Les gens ont toujours en tête les anciens systèmes qui nécessitent

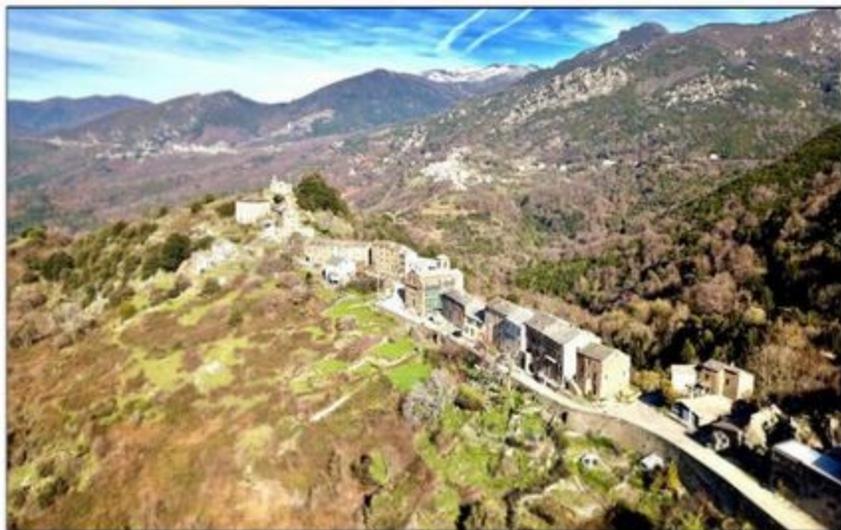
que des techniciens viennent chez vous, prennent des mesures et tout un tas d'informations. Les aînés aiment recevoir, mais dans leur salon autour d'un café, pas forcé-

ment que l'on fasse le tour de leur maison. Mais je pense que le fait d'expliquer et d'être à leur côté, ça va changer leur vision des choses. »

La sécurité à la maison et dehors

Concrètement, le système permettra, via un collier ou un bracelet, de surveiller la personne chez elle mais aussi à l'extérieur. « Certains ont plus de 90 ans, mais ils sont quand même très actifs, ils aiment faire leur promenade. C'est donc un bon dispositif pour que la famille soit tranquille. En cas de chute, c'est d'abord quelqu'un de proche qui est averti, et si la personne ne répond pas, les pompiers sont alertés très rapidement. C'est tout de même très sécurisant. On va dire que c'est la dernière étape avant la maison de retraite. Je n'ai rien contre d'ailleurs puisque j'en ai dirigé toute ma vie. Mais on n'est jamais mieux que chez soi », conclut Ghislaine Pietri.

Les personnes intéressées vivant à Campi peuvent se faire connaître auprès de la municipalité.



Le village de Campi compte très peu d'habitants. Quatre personnes âgées pourraient être concernées par le dispositif.

ARCHIVES S. G.

PAUL-MATHIEU SANTINI